

Sommaire

Fonctionnaires

« La CMU n'est pas venue dégrader l'offre de soins des fonctionnaires »

Le Nouveau Réveil - vendredi 21 février 2020

«Être fonctionnaire en Côte d'Ivoire doit être un emploi enviable»

L'Inter - vendredi 21 février 2020

Gnagna Zadi charge le gouvernement

L'Inter - vendredi 21 février 2020

Des instituteurs adjoints en formation pour leur titularisation

Le Mandat - jeudi 20 février 2020

Politique

Daniel Kablan Duncan : « Abidjan sera le point de départ du renouveau du tourisme africain »

Fraternité Matin - vendredi 21 février 2020

Le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly : «Le taux de pauvreté en Côte d'Ivoire se situe à 37,2% en 2018, contre 51% en 2011»

L'essor Ivoirien - vendredi 21 février 2020

Le président Bédié aux chefs de terre : « C'est parce que nous serons au pouvoir que Gbagbo rentrera en Côte d'Ivoire en paix »

Le Nouveau Réveil - vendredi 21 février 2020

Conjoncture économique et sociale

Ce que prévoit le gouvernement

Fraternité Matin - vendredi 21 février 2020

Adama Coulibaly veut 1494,4 milliards FCFA, au titre des emprunts sur le marché des capitaux

Fraternité Matin - vendredi 21 février 2020

Moussa Sanogo implique experts-comptables et commissaires aux comptes

L'Inter - vendredi 21 février 2020

Climat des affaires : quelle attractivité pour les investisseurs ?

Journal d'Abidjan - jeudi 20 février 2020

Couverture maladie universelle / Bamba Karim, Dg Cnam

« La CMU n'est pas venue dégrader l'offre de soins des fonctionnaires »



jour, plus trois millions de personnes enrôlées. Le lundi 18 février dernier, lors de l'atelier de sensibilisation et de formation des mutuelles sociales sur la Couverture maladie universelle, le directeur de la Cnam, abordant la question relative à la grogne des fonctionnaires relayée par les formations syndicales, avait tenté de rassurer que « La Cmu n'est pas là pour dégrader les offres de soins des fonctionnaires ». Selon lui, « Avec la Cmu, le fonctionnaire a droit à un panier de soins, contrairement à l'offre de médicaments remboursables qui lui était offert. C'est tout à son avantage ». Cet atelier, avait, entre autres objets, la sensibilisation et la mobilisation l'ensemble des acteurs du mouvement mutualiste sur le processus de mise en œuvre de la Cmu. Et de permettre aux délégués mutualistes de prendre connaissance du dispositif législatif, institutionnel, technique et financier de la Cmu. Elle comprend deux régimes à savoir le régime de base contributif et le régime d'assistance médicale non contributive pour des personnes démunies et des cas sociaux. Le processus d'enrôlement, les modalités de paiement des cotisations, les paniers et le réseau de soins et de médicaments sont des points abordés lors de cet atelier. Selon Mahi Clarisse, Pca de l'Alliance des mutuelles sociales de Côte d'Ivoire, « Après ce séminaire, nous irons à la rencontre des structures constituées en mutuelles, en coopératives pour les sensibiliser, vanter aux populations les mérites de la CMU, et derrière remonter leurs préoccupations au gouvernement ».

JEAN PRISCA

Les souscripteurs de la CNAM (Caisse nationale d'assurance maladie) ont jusqu'au 31 mars prochain pour se faire enrôler vis à vis de la CMU (Couverture maladie universelle). Passé ce délai, tous ceux qui ne seront pas en règle verront leur assurance complémentaire suspendue. Ce, conformément aux dispositions de l'article 19 du décret 2017- 46 du 25 janvier 2017. C'est l'information qu'a donnée le directeur général de la Cnam, Bamba Karim, et ce, conformément à la lettre circulaire du directeur général du Trésor et de la comptabilité publique. Ce document indique que le délai de suspension des assurances complémentaires en rapport avec la Cmu, fixé initialement le 31 décembre 2019, a été prorogé exceptionnellement au 31 mars 2020. A partir de cette date, toutes les personnes qui ne seront pas en règle verront leurs prestations suspendues. Débuté le 1er octobre 2019 sur tout le territoire ivoirien, le lancement de la Cmu enregistre, à ce

SIGNATURE DE PARTENARIATS AVEC DIVERSES STRUCTURES COMMERCIALES

«Être fonctionnaire en Côte d'Ivoire doit être un emploi enviable»



Le Pca de la Mugef-Ci (à gauche) échange ici une chaude poignée de main avec Phallet Narcisse, l'un de ses partenaires (Ph. DR)

Phallet Narcisse et Zein Jina, responsables des nouvelles entreprises partenaires de la Mugef-Ci, se sont réjouis de la confiance placée en leurs structures respectives par le Pca de la Mugef-Ci, pour contribuer au bien-être social des mutualistes.

FRANCK SOUHONE

Mesmin Komoé, président de la Mugef-ci Le mardi 18 février 2020 à Abidjan-Plateau, le Président du conseil d'administration (Pca) de la Mutuelle générale des fonctionnaires et agents de l'État de Côte d'Ivoire (Mugef-Ci), Kouamé Mesmin Komoé, a signé deux nouvelles conventions de partenariat avec les responsables de deux structures commerciales de la place. La première convention porte sur la réduction de 15 à 30% des produits pour les fonctionnaires détenteurs de la carte unique et intelligente. La deuxième entreprise a, quant à elle, consenti une réduction de 25 % sur ses produits. Pour Kouamé Mesmin Komoé, tous ces partenariats visent un seul objectif, donner un autre visage au fonctionnaire ivoirien en lui permettant d'effectuer des achats à moindre coût. «Avec notre carte unique et intelligente, nous sommes en train de boucler effectivement un large réseau marchand pour que désormais, être fonctionnaire en Côte d'Ivoire soit un emploi enviable parce que le fonctionnaire va se retrouver désormais dans un système où il aura accès aux meilleurs produits, et cela à des prix défiant toute concurrence au regard des taux de remise qui nous sont consentis par nos différents partenaires», a déclaré le Pca de la Mugef-Ci. Aux yeux de Kouamé Mesmin Komoé, la bonne santé n'est pas seulement physique. Elle prend également en compte divers aspects. «La bonne santé est à la fois, physique, mentale et spirituelle. Elle englobe toutes les dimensions. Œuvrer pour que l'ensemble des mutualistes puissent avoir accès aux meilleurs produits par les moyens dont ils disposent est pour nous une grande préoccupation», a-t-il ajouté. Il a soutenu que ces partenariats aideront les fonctionnaires et agents de l'État à mieux faire face aux fêtes de fin d'année. Pour leur part,

SANCTIONS CONTRE LES LEADERS SYNDICAUX

Gnagna Zadi charge le gouvernement



Le leader syndical Théodore Gnagna Zadi interpelle encore une fois le gouvernement sur les mesures antisociales prises à l'encontre des responsables de syndicats (Ph. DR)

Gnagna Zadi. Pour lui, le gouvernement doit revoir sa position et renoncer à toutes ces mesures qui n'honorent pas le pays. «La Côte d'Ivoire a fait d'énormes progrès dans le domaine du respect des normes du travail, par la ratification de nombreuses conventions et particulièrement des huit conventions fondamentales du travail, par la mise en place de nombreuses structures de dialogue social et surtout par le retour du Bureau international du travail (Bit). Toutes ces avancées ne doivent pas être détruites par l'attitude de certaines autorités gouvernementales», affirme le président la Plateforme nationale des organisations professionnelles du secteur public. C'est pourquoi, il appelle à la nécessaire décrispation des relations entre le gouvernement et les syndicats.

FRANCK SOUHONE

Dans une déclaration publiée le lundi 17 février 2020, sur les réseaux sociaux, Théodore Gnagna Zadi, président de la Plateforme nationale des organisations professionnelles du secteur public affirme que depuis l'année dernière, le gouvernement a décidé de raidir sa position vis-à-vis des syndicats, en prenant des sanctions contre les leaders syndicaux ayant conduit des mouvements de grève. Selon le leader syndical, "cette dérive autoritaire du gouvernement" est perceptible dans tous les secteurs de l'Administration publique. «Des syndicalistes du ministère du Plan, du Commerce, de l'Emploi jeune, de l'Economie et des Finances pour ne citer que ces départements ministériels ont été soit mutés à l'intérieur du pays soit remis à la disposition de la Fonction publique. Les violations les plus graves ont été observées dans l'Enseignement supérieur ainsi qu'au ministère de l'Education nationale», note-t-il. Théodore Gnagna Zadi rappelle, à juste titre, les sanctions subies par ses camarades de la Coordination nationale des enseignants du supérieur et des chercheurs (Cnec), l'emprisonnement du Secrétaire général de cette organisation syndicale, Pr Johnson Kouassi Zamina, et la suspension de salaire toujours en cours des membres du bureau exécutif national qui sont au 12e mois sans salaire. «Quant au ministère de l'Education nationale, qui ne se souvient des mesures antisociales prises l'an dernier à l'encontre des enseignants ? Violence, suspension de salaire, ponctions salariales disproportionnées, gel des comptes d'épargne et courants. Ces mesures se sont encore durcies en cette année 2020. Plus de 300 enseignants sont menacés de radiation de la Fonction publique après trois jours de grève. Il faut le dire tout net, la trêve sociale, censée briser le mur de méfiance entre les syndicats et l'État par la permanence de la négociation, ne peut et ne doit justifier de telles violations des libertés syndicales», soutient



Education nationale / Formation professionnelle

Des instituteurs adjoints en formation pour leur titularisation

Une vague de 460 instituteurs adjoints, en vue d'accéder au grade d'instituteurs ordinaires, prennent part depuis ce vendredi, au Centre d'animation et de formation professionnelle (Cafop) de Yamoussoukro, à la phase théorique de leur formation. Le nombre total de ces apprenants, sur l'ensemble du territoire, est de 1018 impétrants repartis en trois Cafop dont celui de Yamoussoukro. « La formation se déroule en deux phases. Il y a une étape théorique qui se fait au CAFOP et une autre sur le terrain où ils seront suivis par des conseillers pédagogiques et des inspecteurs. Ensuite, la période de titularisation va s'ouvrir à partir d'avril », a expliqué le sous directeur chargé de la formation pédagogique continue à la direction de la pédagogie, Coulibaly Fatogoma. Cette formation, qui n'est pas la formation initiale, est un accompagnement pour améliorer l'existant, c'est-à-dire les prérequis chez ces enseignants qui sont déjà en activité. « En fait, cette formation débute depuis le début de l'année. Lorsqu'ils sont admis au concours, l'encadrement commence », a souligné le directeur de la pédagogie et de la formation continue, Silué Nanzouan, présent à Yamoussoukro pour donner le coup d'envoi de cette formation. Depuis 2007, le profil de carrière permet aux instituteurs d'évoluer dans leur grade. Ainsi, l'instituteur adjoint peut partir de son grade C3 pour devenir B3, c'est-à-dire instituteur ordinaire. Pour M. Silué, cette formation continue des enseignants est bénéfique à l'ensemble de la communauté éducative, notamment, les élèves. « Cette méthode est efficace car quand vous regardez le taux de redoublement des élèves, on est passé en Côte d'Ivoire de 21%, 24% en 2011 au primaire, à moins de 10%. On est entre 8 et 9% actuellement. Donc, le taux de redoublement a été divisé, au moins, par deux. Cela montre que le fait de former les enseignants contribue à la qualité de la formation », a-t-il affirmé. « Ce que nous voulons c'est que ces enseignants nous aident à relever le défi de la lecture, de l'écriture et du calcul. Faire en sorte qu'en sortant de la troisième année du primaire (CE1), on n'ait plus en Côte d'Ivoire des enfants qui ne savent pas lire. On a compris que quand un enfant ne sait pas lire et écrire, il ne peut pas faire les mathématiques. C'est l'apprentissage du Français qui bloque l'apprentissage des mathématiques et l'apprentissage des mathématiques bloque l'apprentissage des sciences », a-t-il fait remarquer.

Forum mondial de l'Omt sur l'investissement / Le vice-Président de la République a présidé hier, la cérémonie d'ouverture de ce grand rendez-vous international qui réunit à Abidjan investisseurs et décideurs publics.

Daniel Kablan Duncan : « Abidjan sera le point de départ du renouveau du tourisme africain »



Le vice-Président Daniel Kablan Duncan entouré de Siandou Fofana, (à gauche), ministre du Tourisme et des Loisirs et Zurbab Pololikashvili, Secrétaire général de l'Omt, a ouvert le premier forum mondial de l'Omt en Afrique par la coupure symbolique du ruban. (PHOTO: FORD OUGROSSI)

Sous l'égide de l'Organisation mondiale du tourisme (Omt), le premier forum mondial de l'Omt sur l'investissement touristique en Afrique s'est ouvert hier au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, pour s'achever le 22 février. Ce sont plus de 400 participants, porteurs de projets, investisseurs et bailleurs de fonds, partenaires au développement nationaux, internationaux des secteurs publics et privés, venant des pays membres ou non de l'Omt, des organisations affiliées ou non qui se retrouvent ainsi en Côte d'Ivoire pour identifier des opportunités d'investissement et établir des relations d'affaires durables, structurées. Avec en ligne de mire l'objectif de trouver un modèle de développement touristique adapté à l'Afrique. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, l'adoption en Conseil des ministres de la stratégie de développement touristique 2018-2025, dénommée « Sublime Côte d'Ivoire », a déjà établi la volonté du gouvernement ivoirien, sous l'autorité du Président de la République Alassane Ouattara, de faire du tourisme un secteur prioritaire de son développement. C'est donc à juste titre que Daniel Kablan Duncan, vice-Président de la Côte d'Ivoire, était présent pour présider la cérémonie d'ouverture, accompagné d'une forte délégation de ministres de la République, signe d'une parfaite solidarité gouvernementale. « Le tourisme au fil des années et des décennies a connu une progression vertigineuse avec des mutations et extensions au point de faire de lui un des secteurs économiques à la croissance la plus rapide du monde. Sous l'effet de sa très forte expansion, il est devenu une composante essentielle de l'économie mondiale tant par son chiffre d'affaires que par les emplois engendrés. Pour les pays du Sud, il peut constituer un moteur de croissance à même de favoriser l'essor de l'économie et un meilleur niveau de vie des populations. Le tourisme est donc l'un des vecteurs majeurs du commerce international et de la prospérité. Il incombe aux États de gérer cette croissance sur un mode

durable et la convertir en retombées concrètes pour les pays, en particulier ceux du Sud », a indiqué Daniel Kablan Duncan, pour qui, toutefois, il est important que les différents pays satisfassent à des exigences environnementales, économiques ou financières sous peine d'annuler les retombées positives des activités touristiques pour la société. C'est pourquoi, il se réjouit de la tenue de ce forum mondial à Abidjan parce qu'il a espoir que ce rendez-vous du donner et du recevoir permettra aux pays africains de combler le déficit d'infrastructures en vue de mieux tirer profit de ce secteur porteur. Pour lui, les pays africains élaborent certes des politiques et stratégies de développement du tourisme mais, les actions concrètes qui concourent à la consolidation du tourisme comme pilier de l'économie demeurent faibles. « Le mal est de notoriété publique et se décline entre autres comme suit : l'insuffisance de financement, de mécanisme de financement, d'infrastructures performantes et modernes, les difficultés d'accès aux sites, le coût élevé du transport aérien, les problèmes sanitaires et sécuritaires. Ces assises doivent être le lieu et le cadre d'échanges directs, fructueux entre tous les acteurs afin que les pays africains puissent capter les financements pour un développement durable de l'activité touristique. Au vu de la qualité des participants, de la diversité des échanges prévus, je suis fort convaincu que la terre ivoirienne sera un terreau fertile qui va donner le point de départ du renouveau du tourisme africain dans un esprit de fraternité confiante », a-t-il déclaré. **La Côte d'Ivoire, deuxième destination en tourisme d'affaires après le Nigeria**

Au nom de ses pairs ministres du Tourisme de la région Afrique de l'Omt, Abdul Karim Sango, ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso, a exprimé ses sincères remerciements au gouvernement ivoirien pour le succès de l'organisation et félicité Siandou Fofana, ministre du Tourisme et des Loisirs pour le grand travail de développement touristique entrepris à travers la stratégie de développement national du tourisme "Sublime Côte d'Ivoire. Laquelle stratégie a aussi séduit Zurbab Pololikashvili, Secrétaire général de l'Omt, qui la présente comme un modèle du genre qui devrait inspirer toute l'Afrique et qui fait aujourd'hui de la Côte d'Ivoire, la deuxième destination en matière de tourisme d'affaires en

**Forum sur
l'investissement touristique
Kablan Duncan : “ Abidjan
sera le départ du renouveau
du tourisme africain ”** P. 16

Afrique, après le Nigeria. C'est pourquoi, il a réitéré son engagement aux côtés des pays africains pour le développement du secteur du tourisme. Une porte ouverte qu'a donc naturellement empruntée le premier responsable du tourisme en Côte d'Ivoire pour présenter les potentialités du continent. «Le continent a un riche patrimoine culturel encore intact, des plages à perte de vue, une faune et une flore fort variées, de nombreuses attractions naturelles et un capital humain certain, fait d'hospitalité, d'accueil et de convivialité, valeurs en voie de disparition sur le plan mondial », a-t-il présenté, avant d'ajouter : « L'intérêt pour nos pays de mutualiser leurs efforts de développement dans tous les domaines n'est plus à démontrer. L'adoption de politiques communautaires faites de mesures d'incitation et fiscales communes, de stabilisation des institutions publiques, de régionalisation des circuits transafricains, de libéralisation ou d'assouplissement des formalités de voyages, de mutualisation des régimes douaniers et fiscaux attractifs, d'élaboration de législation appropriée au tourisme, de formation, s'avère nécessaire. C'est seulement par cette synergie d'actions que notre continent constituera la force économique à laquelle elle est destinée ». Pour cette première journée, deux panels portant respectivement sur les thèmes « Investir en Afrique : Cadre incitatif, juridique, fiscal et financement », « Développement du secteur du tourisme, Évolution du tourisme en Afrique », et une conférence ministérielle ayant pour thème « Stimuler le tourisme africain par l'investissement », et les visites de stands ont meublé le programme.

SERGES N'GUESSANT

Conférence de presse à la primature / Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, a animé une conférence de presse, hier jeudi 20 février à la Primature.

Le Premier ministre, amadou Gon Coulibaly : «Le taux de pauvreté en Côte d'Ivoire se situe à 37,2% en 2018, contre 51% en 2011»



. Le taux de croissance (8%) est actuellement l'un des plus élevés au monde

Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, a animé une conférence de presse, hier jeudi 20 février à la Primature. Il a touché du doigt les derniers développements de l'actualité politique ivoirienne non sans aborder la situation économique du pays. Selon le Chef du Gouvernement ivoirien, la Côte d'Ivoire a retrouvé sa stabilité, elle a renoué avec la paix, est de nouveau présente dans le concert des Nations en développement. Elle est en très bonne place étant donné que les progrès sociaux pour l'amélioration du bien-être de l'ensemble des populations sont indéniables. Et cela s'intensifie depuis 2019, grâce au PSGouv. Depuis 2012, le taux de croissance s'est régulièrement maintenu à plus de 8%. Il est actuellement l'un des plus élevés au monde, véritable témoin de la vitalité de l'économie ivoirienne. Dès 2015, ces performances ont permis d'inverser les courbes du taux de chômage et du taux de pauvreté qui sont restées croissantes depuis 1985. Selon les résultats provisoires de la toute dernière enquête sur le niveau de vie des ménages, le taux de pauvreté en Côte d'Ivoire se situe à 37,2% en 2018, contre 51 % en 2011, en dépit des conséquences socio-économiques de la décennie de crise politico-militaire. Selon les prévisions, ce taux se situerait à environ 35% à fin 2020 à en croire le Chef du Gouvernement.

Les perspectives

Au cours de l'année 2020, le gouvernement amplifiera la dynamique entamée depuis 2011. D'importants défis seront de nouveau relevés. Le premier défi du gouvernement est d'assurer la paix et la sécurité sur tout le territoire national. Il s'agit également d'assurer la sécurité des frontières dans un contexte sous-régional marqué par des attaques terroristes. Le second défi selon le conférencier concerne la poursuite des grands programmes en cours de réalisation afin d'amplifier les impacts attendus de l'action gouvernementale, notamment en direction des populations et des couches les plus défavorisées. **«Nous devons veiller à l'accélération de la mise en œuvre du Programme Social du Gouvernement qui donne déjà des résultats satisfaisants»**, fera-t-il remarquer. Dans le domaine de la santé, il s'agira d'accélérer la mise en œuvre du Programme Présidentiel Hospitalier qui a donné lieu à d'importantes conventions qu'il faudra exécuter avec célérité. La Couverture Maladie Universelle (CMU) connaîtra son régime de croisière par la parfaite coordination et la mise en œuvre de toutes ses composantes. Il s'agit notamment de la demande de soin par l'enrôlement des bénéficiaires, de l'offre des soins par l'achèvement des réhabilitations entamées et de la question de l'accès aux médicaments. **« La CMU est opérationnelle depuis le 1er octobre 2019. A la date d'aujourd'hui, nous pouvons donc nous réjouir que nous avons quasiment environs 3 millions de personnes enrôlées»**, fera remarquer le chef du gouvernement. Pour lui, **«les résultats de la CMU sont extraordinaires»**. La question de l'eau potable sera également l'une des priorités en 2020, car en dépit des efforts entrepris, les besoins à satisfaire demeurent encore nombreux et nécessitent d'importants investissements. Le gouvernement devra poursuivre ses efforts dans tous les domaines de l'action sociale. **«Nous devons, non seulement améliorer l'offre de services publics en matière d'éducation, d'électrification, d'assainissement et de transports, mais également mettre en œuvre des politiques plus efficaces pour la promotion d'emplois décents pour les jeunes et l'autonomisation des**



Le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly.

femmes”.

Le PSgouv va toucher des secteurs vitaux

Son Excellence Amadou Gon Coulibaly, a indiqué que dans le cadre du PSgouv, et conformément aux nouvelles orientations du Président de la République, le gouvernement poursuivra ses efforts en agissant sur les prix des produits de première nécessité afin d'améliorer le quotidien des Ivoiriens ; en apportant le soutien de l'Etat à plus de familles vulnérables, à travers les filets sociaux productifs. Le PSgouv interviendra en améliorant les conditions d'études de des enfants du primaire, du secondaire et du supérieur et en veillant à ce que plus aucune femme en Côte d'Ivoire ne perde la vie en couche. Le gouvernement ivoirien fournira encore plus d'efforts dans le suivi plus rigoureux des grands chantiers d'infrastructures en cours. Ces travaux a explique le Premier Ministre, constituent le socle de la transformation et de la modernisation du pays auquel s'est engagé le Président de la République car la compétitivité et l'attractivité de la Côte d'Ivoire en dépendent. Le troisième défi selon le conférencier, concerne la poursuite de la gestion rigoureuse des finances publiques, à travers notamment le suivi du Programme Economique et Financier (PEF) et l'accélération des réformes entreprises dans le cadre de la transformation structurelle de notre économie. L'exercice budgétaire 2020 est particulièrement marqué par la mise en œuvre du Budget-Programmes qui donne plus de responsabilité à chacun des membres du gouvernement dans la conduite du processus de planification, d'exécution et de redevabilité. S'attaquant au quatrième défi, il a noté qu'il concerne la poursuite des réformes entreprises pour l'amélioration du climat des affaires et le développement agro-industriel. Dans cette perspective, un suivi rigoureux des réformes du Doing Business devrait constituer un point d'attention majeur. Par ailleurs, le gouvernement travaillera dans le cadre du suivi des conventions signées, à l'effet d'augmenter significativement les capacités de transformation des matières agricoles ivoiriennes. Il a promis que le gouvernement travaillera en 2020, encore pour satisfaire les Ivoiriens. **“ Nous ferons également tout notre possible, en vue d'atteindre les objectifs globaux du PND 2016-2020”**, a-t-il rassuré.

CEI: le lundi 17 février 2020 a marqué la clôture des discussions

2020 est une année électorale en Côte d'Ivoire, avec pour

point d'orgue l'élection présidentielle prévue pour le samedi 31 octobre 2020. En ce qui concerne la révision du code électoral, après la mise en place de la Commission Électorale Indépendante, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, a instruit le gouvernement selon Amadou Gon Coulibaly, à l'effet de poursuivre le dialogue politique avec les acteurs de la vie politique nationale ainsi que ceux de la société civile. Les échanges ont débuté le 09 janvier 2020 et le lundi 17 février 2020 a marqué la clôture des discussions qui ont permis de dégager des points de convergence sur le parrainage citoyen, le relèvement de la caution pour l'élection présidentielle, l'abaissement du taux de suffrages exprimés pour le remboursement de la caution et la prise de dispositions mettant fin à la transhumance des électeurs. Toutefois, des points de divergence et des recommandations communes pour une bonne organisation du scrutin ont été dégagés. Avant de rassurer que les conclusions de ces discussions seront examinées par le Conseil des Ministres présidé par Son Excellence Monsieur le Président de la République. Le Projet de Loi qui en sera issu sera transmis au Parlement. **“ Je voudrais en appeler, à nouveau, au sens de la responsabilité de chacun, pour la tenue d'élections libres, transparentes et apaisées. Il n'existe aucune alternative à la nécessité de tout mettre en œuvre pour consolider la paix et la cohésion sociale. Les enjeux politiques ne seront en aucun cas un obstacle à la construction de notre pays, et ce, pour les générations futures”**, a-t-il noté.

JEANNE AURÉOLE

Après Mme Simone Gbagbo, le mercredi dernier

Le président Bédié aux chefs de terre : « C'est parce que nous serons au pouvoir que Gbagbo rentrera en Côte d'Ivoire en paix »

Recevant les parents de Gbagbo, hier / Le président Bédié :

**« Nous serons au pouvoir
et Gbagbo rentrera
pour vivre en paix »**



« Si nous n'avons pas de "Bagnon", nous trouverons celui qui ressemble à notre propre "Bagnon" »

Mes chers frères, mes chers parents de la tribu Blouga, Mme Bédié et moi-même, nous sommes très heureux de vous recevoir, aujourd'hui chez nous à la maison. Mme Bédié vous a rendu visite là-bas, vous l'avez bien reçue. Vous êtes venus lui rendre visite et me rendre à moi aussi visite. Et je vous accueille avec joie. C'est dans la tradition de tous les peuples africains, chez les Bété comme chez les Baoulé, que lorsqu'un frère est en difficulté, on va le voir pour l'encourager dans la lutte, dans l'effort pour sortir des difficultés. C'est ce que j'ai fait moi-même en tant que grand-frère, en allant voir mon jeune frère, à Bruxelles. Et aussi pour le saluer et l'encourager lui et son petit frère, Blé Goudé. C'est tout à fait normal ce que j'ai fait parce qu'il faut aimer son prochain comme soi-même. Voilà le sens de mon voyage là-bas. J'ai connu Laurent Gbagbo ici en Côte d'Ivoire chez nous. Nous avons travaillé ensemble quand le président Houphouët était président de la Côte d'Ivoire et quand moi-même, j'étais président de la Côte d'Ivoire et quand il était aussi président de la Côte d'Ivoire. Tous, pendant tout ce temps, nous avons l'habitude au moins de laisser ceux qui étaient dans l'opposition tranquilles. Et quand il y avait des problèmes graves, on les appelait pour discuter et voir quelle solution on pouvait trouver. Aujourd'hui, vous voyez vous-mêmes, ce n'est plus le cas. Aujourd'hui, ceux qui sont au pouvoir ne parlent plus avec l'opposition. S'ils parlent avec l'opposition, c'est un dialogue de sourds. Ils font ce qu'ils veulent. Tout ce qu'ils font est pour leur clan. C'est pour leurs familles. S'il y a des nominations, dans l'administration de la Côte d'Ivoire qui appartient à tout le monde, ils ne prennent que des gens

de chez eux. Aussi, s'ils prennent certains des autres tribus, c'est uniquement ceux qu'ils ont achetés. Tout cela avec beaucoup d'autres vexations qui font qu'en Côte d'Ivoire, les Ivoiriens sont étrangers chez eux. Et nous voulons changer cela. Nous voulons changer cela pour que Gbagbo et Blé Goudé puissent revenir chez eux, en Côte d'Ivoire, dans leurs villages et sur leurs terres natales pour travailler ensemble avec nous, avec tous les Ivoiriens. Voilà ce que nous faisons. Donc vous avez raison. C'est parce que nous serons au pouvoir que Gbagbo rentrera en Côte d'Ivoire pour vivre en paix et travailler ensemble. Donc, je vous donne raison. Si dans la danse, nous n'avons pas de Bagnon, nous allons trouver dans la danse celui qui ressemble à notre propre Bagnon. Et nous voterons pour lui. Comme il y a des jeunes qui n'ont pas de moyens de faire les papiers pour voter, moi-même je vais les aider. Je donnerai un million à Guikahué pour aller aider ces personnes pour qu'elles puissent s'exprimer comme citoyens en Côte d'Ivoire. Celui qui vous parle, c'est celui que vous avez, en son temps, intronisé Ouraga Babri. (Ndlr en 1993 à Ouragahio). Quand Gbagbo viendra, nous irons tous ensemble fêter ».

DJE KM



Champions nationaux / C'est une nouvelle qui devrait rassurer la communauté des opérateurs économiques ivoiriens. Jusqu'à fin juin 2020, la liste des 29 champions nationaux en Côte d'Ivoire devrait être connue.

Ce que prévoit le gouvernement



Les champions nationaux seront désignés en collaboration avec le secteur privé. Ici, le président du Patronat, Jean-Marie Ackah.

C'est une nouvelle qui devrait rassurer la communauté des opérateurs économiques ivoiriens. Jusqu'à fin juin 2020, la liste des 29 champions nationaux en Côte d'Ivoire devrait être connue. Amadou Gon Coulibaly, Premier ministre, ministre du Budget et du Portefeuille de l'État, en conférence de presse hier, à son cabinet au Plateau, a annoncé la nouvelle. « Le délai que nous nous sommes fixés sur cette question est pour le premier semestre de l'année 2020 », a déclaré le chef du gouvernement. Durant cet exercice qui a duré environ deux heures, le Premier ministre a rassuré l'ensemble des opérateurs économiques que le gouvernement travaille sans cesse sur ce dossier avec la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci), qui est le patronat ivoirien. « C'est extrêmement important. Avec le patronat, nous nous sommes accordés sur une liste, mais permettez-moi de ne pas donner la liste de ces entreprises », a déclaré Amadou Gon Coulibaly. Comme il l'a expliqué, avec le patronat, plusieurs réunions ont permis de « poser un certain nombre de problématiques » en vue du soutien de l'État aux entreprises qui seront sélectionnées. Leurs besoins, ainsi que leur situation financière, lors de ces discussions, ont entre autres été abordés, selon Amadou Gon. « Nous

allons continuer tout ce travail... C'est à partir de là, un débat avec le patronat lui-même, que nous allons arriver à sélectionner des entreprises, qui, de notre point de vue méritent d'être soutenues », a expliqué le chef du gouvernement au cours de cette sortie à laquelle plusieurs membres du gouvernement, des représentations diplomatiques ainsi que des Partenaires techniques et financiers (Ptf) ont pris part. Début octobre 2019, c'est à l'occasion de la 4e Journée nationale du partenariat (Jnp) État/secteur privé, à Abidjan, que le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly, annonçait qu'une première liste multisectorielle de 29 entreprises éligibles au statut de champions nationaux a été arrêtée. Objectif : soutenir le développement du secteur privé ivoirien. Les champions nationaux, ce sont des entreprises nationales compétitives à l'international, leader dans leur domaine et potentiellement capables de participer au développement de leur pays d'origine. Elles bénéficient du soutien de l'État. L'objectif, pour les autorités, est de parvenir à l'éclosion de nouveaux tycoons, de faire naître de nouveaux entrepreneurs. Conscient que le privé est pourvoyeur d'emplois et créateur de richesse, l'État accorde une priorité à ce secteur. Au cours de ces dernières années, il ne cesse de multiplier les initiatives pour le rendre encore plus dynamique dans un contexte où, sur la période 2011-2018, la croissance économique est estimée à 8% en moyenne annuelle. Moteur d'une économie moderne, compétitive et ouverte, ce secteur représente 2/3 du total des investissements, 83 % des emplois et contribue à 90% des ressources budgétaires de l'État.

ANOH KOUAO

Trésor public / Le ministre de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly, a présidé ce jeudi 20 Février, à la maison de l'Entreprise, au plateau, le séminaire bilan 2019 et perspectives 2020...

Adama Coulibaly veut 1494,4 milliards FCFA, au titre des emprunts sur le marché des capitaux



Le séminaire va mettre l'accent sur la mise en œuvre du plan d'actions prioritaires

Le ministre de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly, a présidé ce jeudi 20 Février, à la maison de l'Entreprise, au plateau, le séminaire bilan 2019 et perspectives 2020, de la direction générale du Trésor et de de la Comptabilité publique. Ce fut l'occasion pour lui, de partager ses attentes avec les cadres et autres agents de l'institution. « Il convient de rappeler que la Côte d'Ivoire aborde une année charnière qui impose de redoubler d'ardeur, en vue d'accélérer et de parachever certains chantiers en cours, tout en poursuivant le financement des projets prioritaires pour soutenir la croissance économique, conformément aux orientations du Premier ministre, ministre du budget et du portefeuille de l'Etat, chef du gouvernement, Amadou Gon Coulibaly », a-t-il affirmé. Avant d'ajouter : « De façon concrète, il s'agira principalement, pour le Trésor public, de collecter cette année, 1494,4 milliards FCFA, au titre des emprunts sur le marché des capitaux et d'assurer le suivi de la mobilisation des financements octroyés dans le cadre des partenariats bilatéraux et multilatéraux ». Concernant de l'exécution des dépenses, le ministre de l'Economie et des finances a instruit ses collaborateurs, de répondre, de manière efficiente, aux engagements intérieurs et extérieurs de l'Etat, en veillant particulièrement, au règlement, à bonne date, de la dette des fournisseurs et prestataires. « Par

ailleurs, vos efforts devront être accentués autour de la mise en œuvre des actions inscrites au plan d'actions opérationnel 2020 du ministère qui intègre, notamment, celles adoptées dans le cadre du plan d'actions prioritaires 2020 du gouvernement. Il s'agit entre autres, de la finalisation des travaux relatifs au compte unique du Trésor et de la poursuite de la mise en œuvre du Schéma directeur de réforme des finances publiques, en ses composantes relatives à la comptabilité publique et à la gestion de la trésorerie », a-t-il poursuivi. A propos de l'année 2019, Adama Coulibaly estime qu'elle a été globalement satisfaisante, eu égard aux résultats probants enregistrés. « En effet, il convient de le noter, le Trésor public a exécuté à 100% les actions mises à sa charge, au titre des Plans d'actions opérationnels 2019 du ministère de l'Economie et des Finances. Contribuant, de fait, à soutenir la réalisation des grands projets structurants, à travers le financement du budget 2019, à hauteur de 1 486,6 milliards FCFA, sur un objectif de 1426,5 milliards FCFA, soit une plus-value de 60,1 milliards », a-t-il noté. « En outre, a-t-il ajouté, en dépit de quelques contraintes, le Trésor public a su faire face au défi du paiement, à bonne date, des créances des opérateurs économiques favorisant le développement du secteur privé et la création d'emplois ». Le ministre s'est aussi félicité de la bonne mise en œuvre de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme, qui a permis de maintenir le déficit public à un niveau de 3% du PIB et de contenir le niveau d'endettement du pays bien en deçà de la norme communautaire de 70%. « Je ne saurais également passer sous silence la certification brillamment obtenue, de l'ensemble des métiers du Trésor public, à la norme ISO 9001, version 2015 », a-t-il poursuivi. Pour sa part, Le directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique, Jacques Assahoré, a souligné que ces deux journées de travaux devront permettre aux participants d'être situés sur l'état de fonctionnement du Trésor public ; d'apprécier les modifications des enjeux internes et externes pertinents du Système de management de la qualité ; de mesurer le niveau d'adaptation, d'appropriation et d'adéquation dudit système avec les orientations stratégiques ; d'évaluer l'état d'avancement des actions planifiées ainsi que l'efficacité des actions mises en œuvre face aux risques et opportunités. Mais aussi de vérifier le niveau de mise en œuvre des recommandations issues de

l'audit de certification et de définir les actions à mener en vue du maintien du certificat ISO 9001 version 2015.

CASIMIR DJEZOU

GOVERNANCE DES ENTREPRISES PUBLIQUES / En vue de l'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques, le ministère en charge du Budget et du Portefeuille de l'Etat a initié plusieurs actions visant le renforcement du dialogue stratégique avec l'ensemble des parties prenantes du secteur parapublic.

Moussa Sanogo implique experts-comptables et commissaires aux comptes



Moussa Sanogo, au milieu, appelle les experts-comptables et commissaires aux comptes à jouer leur rôle dans la gouvernance des entreprises publiques. (PH : DR)

En vue de l'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques, le ministère en charge du Budget et du Portefeuille de l'Etat a initié plusieurs actions visant le renforcement du dialogue stratégique avec l'ensemble des parties prenantes du secteur parapublic. C'est dans cette veine qu'un séminaire dont le thème est: «Regards croisés entre l'Etat-Actionnaire et les professionnels de la comptabilité publique», a été organisé jeudi 20 février 2020, à Abidjan-Plateau. Ouvrant les travaux de cette rencontre, le ministre en charge du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo, a invité les experts-comptables et commissaires aux comptes à s'impliquer dans le renforcement de la gouvernance des entreprises publiques. Il a indiqué que le séminaire sera le lieu de débattre de problématiques essentielles liées à la gouvernance des entreprises publiques avec les experts comptables, professionnels de l'audit et du contrôle des entreprises. «L'objectif du présent séminaire est donc de partager, avec les experts-comptables et commissaires aux comptes, la vision et les perspectives de l'Etat-Actionnaire, en matière d'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques en vue de recueillir vos remarques », a mentionné Moussa Sanogo. Il a souligné qu'il sera soumis à l'attention des participants à ce séminaire, «des questions

de gouvernance, de contrôle et de vérification des comptes, des questions relatives à vos missions, en lien avec les attentes de l'Etat-Actionnaire, sans oublier l'évocation des perspectives en termes d'évolution de votre contribution», a-t-il dit. Selon le directeur général du Portefeuille de l'Etat, Bamba Seydou, deux présentations, l'une sur « le bilan et perspectives d'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques » et l'autre sur « la contribution des professionnels de la comptabilité et de l'audit à l'amélioration de la gouvernance des entreprises », permettront d'obtenir des éléments nécessaires à l'amélioration de l'exercice de la mission des experts-comptables. Ce cadre d'échanges a été l'occasion pour les participants de discuter du processus de clôture et d'arrêté des comptes des entreprises publiques, de passer en revue les difficultés liées aux procédures d'appel d'offres et à l'exécution des missions d'audit et d'études et de faire des recommandations pour améliorer lesdits processus et procédures. Le portefeuille de l'Etat de Côte d'Ivoire comprend 82 entreprises publiques dont 28 sociétés d'Etat, 15 sociétés à participation financière publique majoritaire, huit sociétés à participation financière publique minoritaire avec minorité de blocage et 30 sociétés à participation financière publique minoritaire.

IRENE BATH



Devenir objet de convoitises, non seulement pour le tourisme mais surtout pour les investisseurs. C'est l'objectif que se sont fixées les autorités ivoiriennes.

Climat des affaires : quelle attractivité pour les investisseurs ?



La Côte d'Ivoire multiplie les actions pour améliorer son climat des affaires.

Devenir objet de convoitises, non seulement pour le tourisme mais surtout pour les investisseurs. C'est l'objectif que se sont fixées les autorités ivoiriennes. À coups de réformes et de politiques de séduction à l'international, la Côte d'Ivoire veut reprendre sa place de leader africain.

Depuis 2013, d'importantes réformes structurelles et sectorielles ont été entreprises. Objectif: rendre l'environnement des affaires plus attractif, en vue d'attirer les investisseurs. Quelques aspects de ces réformes ont porté sur le renforcement des infrastructures économiques, notamment les investissements pour la réalisation des routes, autoroutes, ports, aéroports, transports urbains, électricité ou TIC. Des réformes qui s'inscrivent dans le cadre plus global du Doing Business et s'étendent aux réformes institutionnelles, dont l'amélioration de la gouvernance, la transparence et la justice. « Le climat des affaires est beaucoup plus propice aujourd'hui en Côte d'Ivoire et c'est un atout », indique Satigui Koné, Président de la Fédération des ONG de développement en Côte d'Ivoire (FEDOCI). Grâce à ces efforts, le pays a figuré, depuis 2013 et 2014, dans le top 10 des meilleures Nations réformatrices au monde dans les classements du rapport Doing Business. « La Côte d'Ivoire est un pays qui fait beaucoup d'efforts en matière de réformes », a reconnu récemment Aliou Maïga, Directeur de la SFI pour l'Afrique de l'ouest et centrale. Pour lui, c'est la résultante de l'attractivité que le pays exerce sur les investisseurs au niveau international. Une bonne santé qui avait déjà été annoncée par Quantum Global Research Lab en 2018. Dans les résultats de son indice d'investissement en Afrique pour l'année 2019, il classait la Côte d'Ivoire, 5ème pays d'Afrique le plus prisé par les investisseurs étrangers. Attractivité Les défis sont encore nombreux. Du

moins selon les principales organisations patronales du pays. « L'accès au financement pour les entreprises est encore insuffisant, la gouvernance économique et commerciale reste à renforcer, l'assiette fiscale doit être élargie pour que la pression fiscale soit davantage équilibrée », ont énuméré il y a quelques semaines la Confédération des grandes entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI, le Patronat), l'Union générale des entreprises industrielles (UGECI) et la Chambre de commerce européenne en Côte d'Ivoire (Eurocham). Mais la Côte d'Ivoire vise plus haut: se classer parmi les 50 premières économies du monde où il est bon investir. Et le gouvernement ivoirien, selon le ministre de l'Économie et des finances, veut dans ce cadre accélérer son processus de transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation, à travers la Charte pour l'amélioration de l'environnement des affaires. Un combat qui passera obligatoirement par la lutte contre la corruption, où les chiffres ne sont pas encore très encourageants.

RAPHAËL TANO